

Communiqué de presse - Conseil communal 25/10/21**Achat de drones pour la Police locale****Le Collège Communal propose au Conseil Communal d'approuver le cahier des charges pour l'achat de drones à destination de la police locale.**

Le recours à l'utilisation de drones est de plus en plus fréquent y compris dans certaines missions de surveillance au niveau policier. De nombreuses missions préventives et répressives sont envisageables grâce à ce matériel complémentaire aux dispositifs déjà à disposition de la Zone de Police (caméras de surveillance et hélicoptère).

Les récentes inondations ont montré combien ce type de dispositif souple et aérien peut apporter une aide considérable dans la gestion des événements.

1. Police Administrative

1.1 Services d'Ordre:

- Revendicatifs (Manifestations, ...) : suivi des foules, mouvements de groupe à risque(s), itinéraire, ...
- Récréatifs (XV août, ...): position des fêtards, anticipation de mouvements de foule, ...
- Sportifs (Football, courses cyclistes, ...)
- Emeutes (suivi des groupuscules, personnes à risque, auteur(s), victime(s), ...)
- Catastrophes (incendie, explosion, inondation, ...)
- Planification d'Urgence (sites SEVESO: survol en cas d'incident; sites sensibles)
- Alerte à la bombe/colis suspect
- Protection des personnes
- Personne/enfant disparu
- Survol des zones inaccessibles (sites désaffectés)
- Rassemblement spontané (Jardin Botanique, Esplanade Albert 1er, ...)
- ...

Le recours aux drones permet une observation, la gestion des foules, la gestion générale de l'événement, un appui à la décision ainsi qu'une meilleure autonomie lors des catastrophes : possibilité d'images/vidéos en cas de réseau *filaire* "out", ...

1.2 Appui aux Secteurs:

- Cadastre de certains points précis
- Aide lors de constat des incivilités (dépôts clandestins par exemple)
- Plan d'action: sécurisation, observation des regroupements, ...

1.3 Terrorisme

- Recueil d'informations de Police Administrative relatives à des personnes ou groupements susceptibles de porter atteinte à l'OP

2. Police Judiciaire

- Préparations d'opérations (repérages des lieux)
- Constats
- MPR
- Recherche de suspect en fuite
- ...

3. Police de la Route

- Mobilité / Circulation : recherche d'itinéraire alternatif permettant de désengorger certains axes/carrefours, proposition de modification d'itinéraire, constat d'impact de la circulation sur certains quartiers, stationnement sauvage, ...
- Constat d'accident (ADR, photos,...).

Les diverses utilisations se feront en respect des diverses législations en vigueur et la commission « caméras », qui permet de rassembler les représentants des 7 groupes politiques du conseil communal, aura accès aux images, afin de renforcer le contrôle démocratique de l'usage de ces drones.

Sur base de ces éléments, le Collège propose au Conseil d'adopter le cahier des charges permettant l'achat de 2 drones pour la Zone de Police locale, à savoir un grand modèle avec caméra plus performante, système de streaming sécurisé et une grande autonomie, un plus petit et discret pour les missions de reconnaissance des lieux.

Le coût total est de 88.678,74 € comprenant la dépense d'investissement et la maintenance pour 4 ans.

Les chiffres de la rentrée scolaire 2021-2022 dans l'Enseignement communal

En dépit des circonstances exceptionnelles, les écoles communales fondamentales (ordinaires et spécialisées), secondaires (générales et spécialisées) et l'enseignement en alternance organisé par la Ville de Liège sont en progression. Le Covid et ses conséquences n'ont pas épargné l'enseignement technique et professionnel, en diminution. L'enseignement de promotion sociale et le supérieur sont stables.

L'enseignement fondamental organisé par la Ville de Liège est une fois de plus en progression, passant de 10 627 à 10 708 élèves. À noter que, dans le contexte du Covid et des nombreuses quarantaines ou fermetures de classe qui ont continué après la rentrée 21-22, la population totale des écoles communales fondamentales est vraisemblablement sous-estimée (l'inscription de certains élèves n'ayant pas encore pu être comptabilisée).

Les écoles de quartier, sinistrées par les inondations, comme Angleur-Centre, Kinkempois et Chênée Grands Prés, entre autres, perdent 7% de leur population au total. Pour Pierre STASSART, Échevin de l'Instruction publique : *« Il s'agit d'une perte moindre que celle redoutée. À ce titre, il faut saluer l'effort des départements des Travaux, de l'Instruction publique, des membres du personnels des écoles et des bénévoles, fourni tout au long de juillet-août et qui a permis d'accueillir les élèves dès le 1er septembre. »*

Les groupes scolaires les plus nombreux sont celui du Laveu (466 élèves), du Sart-Tilman (412) et de Bressoux-Centre (405). Les écoles les plus nombreuses sont Jupille - Combattants (337 élèves) et Fétinne et Rocourt (326 chacune).

Les progrès les plus importants sont constatés à Rocourt (+49), Saint-Gilles - Bensberg (+38) et Droixhe (+30).

Les établissements d'enseignement secondaire général accueillent un plus grand nombre d'élèves également. Même constat du côté de l'enseignement spécialisé et de celui en alternance (CEFA).

L'enseignement technique et professionnel est quant à lui en diminution. Le contexte du Covid et des dispositions qui ont été prises en matière d'enseignement et d'évaluation expliquent en partie ce recul. Plus d'élèves ont en effet bénéficié de l'attestation A leur permettant d'accéder à l'enseignement général. En temps normal, un plus grand nombre d'entre eux aurait été réorienté vers l'enseignement technique et professionnel.

Le Lycée de Waha demeure l'école secondaire la plus nombreuse (985 élèves). L'intérêt des élèves comme des parents pour l'établissement ne se dément pas, sa population progressant de 30 élèves.

L'Athénée Destenay accueille quant à lui 36 élèves de plus que l'année précédente grâce à une réorientation du projet d'établissement qui porte aujourd'hui ses fruits (ROI modifié, organisation d'une pédagogie inversée...).

Les écoles secondaires de la Ville de Liège comptent au total 4045 élèves.

En matière d'enseignement de promotion sociale, une stabilité de la population est constatée, bien que le port du masque, généralisé dans l'enseignement pour adultes, porte préjudice aux formations, en langues modernes entre autres.

L'enseignement supérieur connaît la même réalité. Il faut souligner l'importante progression des Beaux-Arts de Liège (enseignement supérieur artistique) dont le nombre d'inscriptions augmente de 10%.

L'enseignement de promotion sociale et l'enseignement supérieur de la Ville de Liège comptent au total 8.460 étudiants.